

Les Pêcheurs de la Vesgre  
78550 HOUDAN

**RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024**  
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2025

Madame, Monsieur, Chers Membres,

Bonne et heureuse année à vous et à tous vos proches. Bienvenue à notre Assemblée Générale, qui comme chaque année est l'occasion de se retrouver et d'échanger des réflexions et des idées nouvelles pour le bien de notre Association.

Au cours de cette assemblée, je vous présenterai le rapport d'activité de l'année passée et Daniel, notre trésorier, vous délivrera les résultats financiers.

Après la lecture de ces exposés, avant leur approbation, il vous sera possible de commenter ces informations, de poser des questions et de proposer de nouvelles idées qui seront étudiées et ajoutées dans le compte rendu de la séance.

Le Conseil d'Administration et le garde de pêche, en tant que consultant, se sont réunis douze fois dans l'année. Ces réunions ont pour but d'améliorer la gestion de l'association, de définir les besoins et de préparer les actions à entreprendre (travaux, entretien, manifestations...).

Avec Daniel nous avons assisté, comme chaque année, à l'Assemblée Générale de la fédération des Yvelines, qui se déroulait à Moisson le 27 avril 2024. Le rapport moral du Président et le rapport financier du Trésorier ont été approuvés à l'unanimité par les associations présentes.

### **LES EFFECTIFS EN 2024**

Après une bonne année avec des effectifs correspondants aux besoins de l'association, la saison 2024 a enregistré des adhésions identiques avec même un pêcheur de plus.

55 cartes « Personne Majeure » (51 en 2023)

10 cartes « Personne Mineure » (idem en 2023)

3 cartes « Découverte Femme » (pas de carte femme en 2023)

11 cartes « Découverte moins de 12 ans (17 en 2023)

Les cartes journalières et hebdomadaires ne sont pas comptabilisées dans les effectifs.

Les pêcheurs prenant ces cartes ne sont pas adhérents ni membres actifs de l'association.

Cartes vendues en 2024 : 29 journalières (25 en 2023) et une hebdomadaire (2 en 2023).

**78 pêcheurs en 2023 et 79 en 2024.**

À noter :

4 cartes « Personne majeure » en plus, retour des femmes à la pêche et progression de 4 cartes journalières. La cotisation et le nombre de ces cartes étant plus élevés, le résultat du poste « Cotisations » en est logiquement augmenté.

## **FONCTION DE L'ASSOCIATION**

Le Conseil d'Administration s'active et s'applique à ce que la gestion administrative et financière se passe de la meilleure façon possible. Il s'emploie à l'entretien de la rivière et des berges, il organise et gère tous les ans les manifestations de l'association et participe éventuellement aux activités d'autres associations.

Comme chaque année, rencontre avec les propriétaires des lots de pêche pour faire le point sur la saison passée et présenter les actions et manifestations de la nouvelle année. Collaboration et participation avec les autres partenaires de l'association : Mairies, Office du Tourisme, CCPH, Banque, Assurances, autres Associations locales et Fédération des Yvelines.

En collaboration et avec l'aide des membres du Bureau, j'ai remplacé le site gratuit d'Orange (supprimé depuis septembre 2023) par un nouveau, qu'il a fallu reprendre entièrement. Un nom de domaine et la gestion ont été confiés à la société WIX pour un coût de 180 € par an (nom de domaine + gestion).

Ce site se trouve à l'adresse [www.pecheursvesgre.com](http://www.pecheursvesgre.com), il informe sur la situation de l'association, sur toutes les actions et manifestations à venir et donne des infos propres à la saison en cours.

En février une journée de nettoyage et d'entretien de la rivière et des berges a été programmée, avant l'ouverture en mars du parcours « Truite ». Une quinzaine de bénévoles pour cette journée avec travaux divers le matin et repas entre amis vers 12h30. Les travaux réalisés ont été faits principalement de l'ancienne piscine de Maulette au tunnel de la RN12 et sur le haut du parcours.

Cette journée avec le repas est bien séduisante. Malgré tout, les travaux réalisés, bien qu'importants, ne sont pas suffisants. Plusieurs autres journées dans l'année, accomplies principalement par les membres du Conseil d'Administration, ont été nécessaires...

Tous les lâchers de truites ont été effectués cette année, les lâchers facultatifs de juin à août ont été également réalisés (pas de problème de températures excessives ni de sécheresse). Pour la saison prochaine aucun lâcher n'est signalé comme facultatif. Si des lâchers ne peuvent être faits pour raisons climatiques ou autres, les pêcheurs seront prévenus par message ou téléphone et l'info sera publiée sur le site internet.

## **MANIFESTATIONS**

### **Concours de l'Ascension.**

Le jeudi 9 mai jour de l'Ascension, notre concours de pêche à la truite s'est déroulé sur la Vesgre. Les inscriptions et les résultats avaient lieu au Foyer Municipal de Houdan.

58 participants et 100kg de truites déversées pour l'occasion, 37kg de repris.

Résultat : 1<sup>er</sup> Christophe Leclech, 1<sup>ère</sup> dame Laura De Gester, 1<sup>er</sup> jeune Thiméo Barnier, plus grosse prise 1,505 kg, André Dupray et dernier classé Michel Tortuel truite de 306g.

### **Foire à Tout à Maulette.**

Le 19 mai, participation à la Foire à Tout de Maulette, une très bonne journée, très bonne vente, rencontre avec peut-être de nouveaux adhérents pour l'association. Recette nette de 274 €.

## Fête des Pêcheurs de la Vesgre.

Samedi 1<sup>er</sup> juin après-midi, concours pour les enfants de moins de 12 ans. Peu de participants à cause du temps pluvieux et maussade. Malgré tout, les jeunes pêcheurs étaient ravis de leur après-midi. Les 3 meilleurs pêcheurs se voyaient remettre en plus des traditionnelles coupes, sur un podium dédié (clin d'œil à Paris 2024) les médailles des champions « Olympiques » : Or, Argent et Bronze (en chocolat). Médaille d'Or Enzo Bojovic, 6 truites. Médailles d'Argent Valentin Bretagne, 6 truites. Médaille de Bronze Oriana Chrétien, 4 truites.

Dimanche 2 juin, Portes ouvertes, Pêche gratuite pour tous, repas champêtre et tombola. Temps plus clément que la veille, pêche dès 7 heures, plusieurs truites de prises dans la matinée, à midi une quarantaine de repas sont servis, La tombola de Gérard fait le plein.

En début de soirée, après le rangement du matériel, les bénévoles et membres du CA partagent les restes du repas de midi : barbecue, frites, tartelettes et l'apéro avec modération.

## Saint Matthieu 28 et 29 septembre, place de la Tour à Houdan.

Stand de présentation, panneaux d'information, jeux pour les jeunes, aquariums avec les poissons de la Vesgre et le jeu « Trouvez le poids de la Grosse Truite ». Très bon week-end avec des rencontres intéressantes, distribution d'informations, renseignements sur notre association. 148 participants au jeu, le gagnant Kévin Martinez donne le poids exact 1,623kg.

Pour l'occasion nous avons obtenu de la Fédération des Yvelines une subvention exceptionnelle « Promo Pêche » de 200 €.

Ces 4 principales manifestations nous ont rapporté environ 800€ investis en rempoissonnement.

## Autres participations avec des Associations locales de la CCPH.

- Le 7 septembre après-midi, à la demande de l'Association Culture et Patrimoine de la Vesgre, avec Gérard et Thierry nous nous sommes rendus à Saint Lubin de la Haye pour animer une conférence sur le thème La Vesgre. Présentation de La Vesgre, situation géographique, longueur, altitude, débit et population piscicole. Présentation des différents types de poissons présents dans La Vesgre avec jeu et démonstration de pêche. Exposé sur la faune et la flore. Une quinzaine de personnes intéressées et attentives ont participé activement à la présentation en posant de nombreuses questions auxquelles nous avons répondu.

Tous ont bien apprécié cette découverte de La Vesgre et nous ont remercié pour cette intervention qu'ils ont trouvé fort sympathique.

- Le 4 octobre l'Association Hou?dan la nature organisait comme tous les ans une ballade au bords de La Vesgre avec les personnes de l'EHPAD et les enfants de l'école primaire.

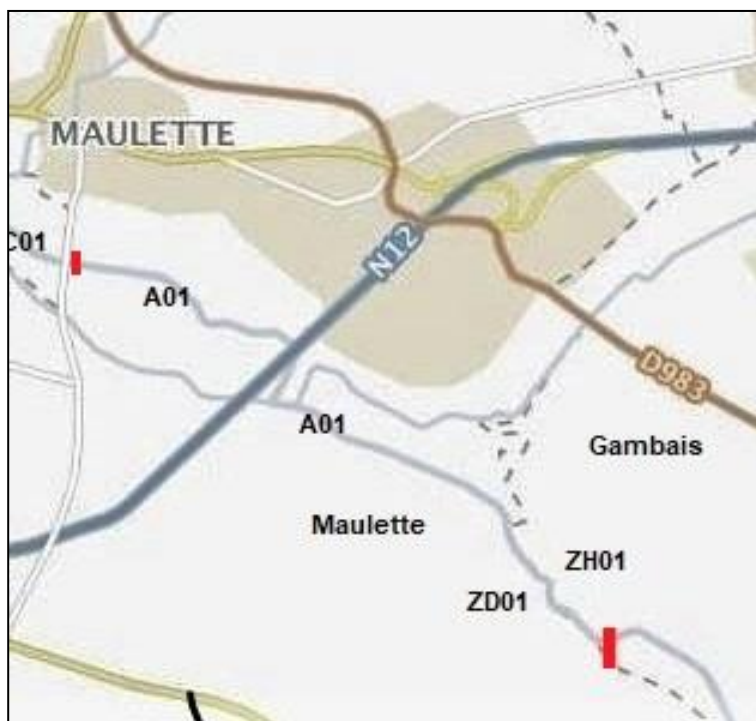
À la demande de l'association Hou?dan la nature, les Pêcheurs de La Vesgre assuraient le spot « rivière » en bordure de La Vesgre sur le terrain près du parking de la place du Cygne. Les promeneurs (une centaine) séparés en 2 groupes sont venus à tour de rôle voir et entendre les informations données par les pêcheurs. Présentation de la Vesgre et de l'Opton, présence des espèces de poissons dans La Vesgre, jeu de reconnaissance des poissons, aperçu sur la faune et la flore. Les enfants et les personnes âgées avant de reprendre leur promenade semblent très intéressés par notre intervention en posant de nombreuses questions auxquelles nous répondons en donnant de plus amples explications.

## TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE DEBROUSSAILLAGE DES PARCOURS

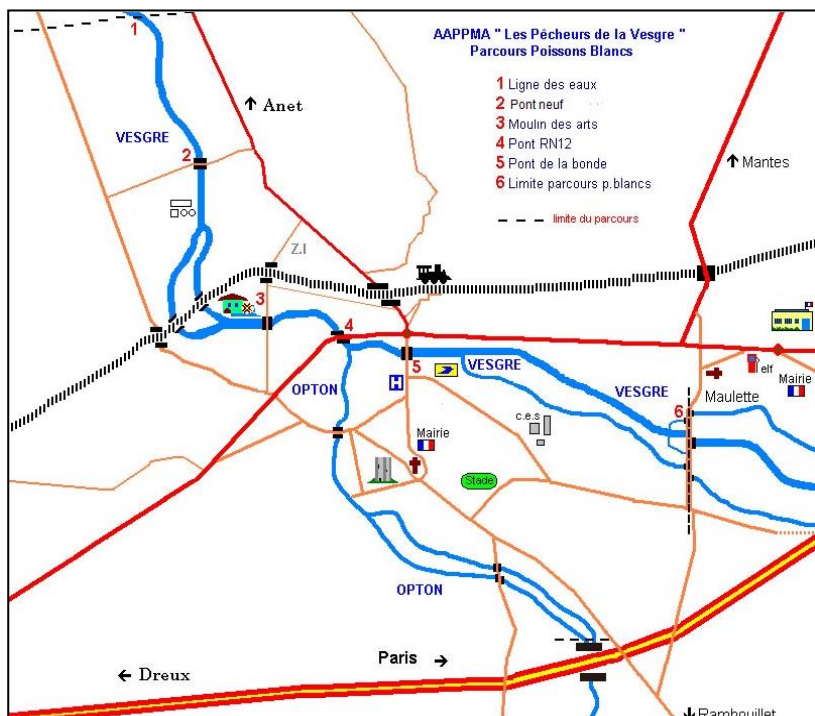
Il a été décidé en octobre dernier de programmer régulièrement des travaux de nettoyage et de débroussaillage des berges sur les parcours de l'association pour une période indéterminée. Le choix du mardi après-midi a été retenu.

Les travaux commencés le 15 octobre le parcours « Truite » à partir de la fin du parcours sont déjà bien avancés et si le temps le permet la partie, de la fin du parcours au tunnel de la RN12, devrait être réalisée fin janvier.

Quand les gros travaux sur le parcours « Truite » seront terminés il est décidé d'y revenir régulièrement pour entretenir les accès qui ont été rétablis.



Il est envisagé, après les opérations réalisées sur le parcours « Truite » de s'attaquer au parcours « Poisson Blanc » sur les parties accessibles (derrière le CES, place du Cygne, pont de la Bonde, pont des Arts, pont neuf, ligne des eaux).



## **REGLEMENTATION :**

Le règlement intérieur de l'association et la réglementation générale de la pêche n'enregistrent pas de modification en 2025. Le règlement intérieur avec les dates des lâchers est disponible chez les dépositaires et sur le site de l'association. Ce document doit être lu et consulté afin que la réglementation soit appliquée et respectée.

Il est rappelé que les heures d'action de pêche sont : une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après son coucher.

Les jours de lâcher de truites, la pêche est ouverte à 7 heures.

## **PROJETS, SAISON 2024 :**

Poursuite des travaux d'entretien des berges des lots de pêche de l'association.

Achat de petites fournitures pour l'entretien.

Fin des travaux d'entretien sur parcours « Truite » et organisation pour l'entretien permanent.

Travaux d'entretien et réhabilitation du parcours « Poissons-Blancs ».

Recherche d'un étang ou grande mare à intégrer dans les lots de pêche.

Achat de pièces et fournitures pour la réparation de la voiture.

Restauration des ouvrages et des sautoirs sur les parcours.

Affichage sur les panneaux d'information.

## **INFORMATIONS ET DATES A RETENIR, SAISON 2025 :**

Augmentation de la Taxe CPMA de 1€ sur les cartes « Majeure, Mineure et « Découverte femme », 20 centimes sur les cartes « Journalière » et « Hebdomadaire ».

Les cartes de pêche 2025, sont disponible sur le site [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) ou chez les dépositaires.

Lundi 27 janvier, fermeture de la pêche du Brochet, réouverture le 28 avril.

Samedi 8 février, travaux de nettoyage et repas des participants. Rendez-vous à 8h au local,

Samedi 8 mars, ouverture officielle de la pêche à la truite, ouverture à 7 heures (1<sup>er</sup> lâcher).

Jeudi 29 mai, concours de pêche à la truite de l'Ascension.

Samedi 7 juin et Dimanche 8 juin, Fête des Pêcheurs de la Vesgre à Maulette.

Dimanche 21 septembre, fermeture du parcours « Truite ».

La semaine du 14 au 21 septembre, la pêche restera ouverte tous les jours.

Dernier week-end de septembre, stand de présentation et d'information à la foire Saint Matthieu.

Nous participerons à d'éventuelles manifestations organisées par les associations de la CCPH.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne saison de pêche.

Je laisse la parole à Daniel, notre Trésorier, qui va vous présenter le rapport financier 2024.

Le Président, Marc Bourez

